



Recrute

**ANIMATEUR·ICE DEVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE**

*Cadre d'emploi des Adjoints Techniques  
(Catégorie C)  
Site de Varilhes*

*Ouvert aux contractuel·les*

**Poste à pourvoir au**

**1<sup>er</sup> janvier 2026**

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite et CV)**  
à :

**Madame la Présidente**  
**SMECTOM DU PLANTAUREL**  
**Direction des Ressources**  
**Humaines**  
**Las Plantos**  
**09120 Varilhes**  
[contact@smectom.fr](mailto:contact@smectom.fr)

**Date limite de réception des candidatures :**

**29 janvier 2026**

**Renseignements complémentaires au**  
**05.36.35.10.66**

**La fiche de poste est disponible auprès de la Direction des Ressources Humaines**

Afin d'atteindre les objectifs de réduction des déchets dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), le pôle réduction des déchets conduit un programme d'actions de terrain afin d'avoir un impact sur les tonnages de déchets collectés : gestion des biodéchets et prévention des déchets verts, sensibilisation des publics...

**Missions :**

Sous la responsabilité du/de la responsable du Pôle réduction des déchets, et du coordinateur·trice des actions de terrain, l'animateur·ice développement du compostage organise la gestion des implantations de sites de compostage collectifs et partagés ainsi que de leur suivi par l'intermédiaire de l'équipe opérationnelle du service biodéchets (3 opérateurs). Il·elle assure également le développement de l'animation du réseau de référents de site.

➤ **Déploiement de la gestion séparée des biodéchets sur le territoire :**

- Démarcher les communes, les bailleurs sociaux et privés, les établissements publics et privés pour leur proposer la solution du compostage collectif ou partagé.
- Mettre en œuvre des projets d'installation (dimensionnement des besoins, localisation des sites, installation du matériel). Gérer les réapprovisionnements en composteurs avec le chef de pôle.
- Gérer le suivi technique des composteurs partagés, qu'il soit réalisé en direct par les agents du Smectom, en lien avec la coordonnatrice des actions de terrain ou par des prestataires externes.
- Gérer les actions en faveur du compostage individuels (ventes) et promotions de la pratique sur le territoire.

➤ **Développement et animation du réseau des référents de sites :**

- Recruter les citoyens, référents de sites s'engageant pour la promotion du compostage au sein de leur localité et du territoire. Animer et dynamiser le réseau par l'organisation d'évènementiels et formations sur le compostage.
- Organiser la formation des référents en planifiant et mettant en œuvre les formations régulières
- Concevoir, mettre en œuvre et participer aux actions de terrain du pôle réduction des déchets et autres évènementiels. (Travail en équipe et en lien avec le service sensi).
- Transversalité : participation aux actions du pôle (prêts de broyeurs, kiosques, prévention déchets verts)

➤ **Suivi des actions :**

- Suivi et renseignements des outils de collecte des données des actions mises en œuvre (BDD).
- Renseignement et suivi des actions dans le logiciel LOGIPROX.

**VOTRE PROFIL :**

- Niveau Bac à Bac+3 souhaité
- Diplôme de maître composteur / guide composteur
- Expérience souhaitée dans le domaine de l'animation
- Permis B exigé.
- Sensibilité pour les actions de préservation de l'environnement et de prévention des déchets.
- Travail en extérieur. Sens du service public, discréetion professionnelle, sens du relationnel et du travail en équipe.
- Travail en fin de journée et samedi possible

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats en situation de handicap remplissant les conditions statutaires requises (définies par le Code général de la fonction publique).

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle (CGFP, art. L. 352-4).

**REMUNERATION / AVANTAGES :**

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- 35 heures hebdomadaires sur 4,5 jours